Soixantième année. - N ° 148 A Jeudi 6 août 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2778

49 – MAINE-ET-LOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Extrait de jugement

Date : 28 juillet 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
848 560 009 RCS Angers.
CALDO.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : Autres travaux spécialisés de construction.
Adresse : 27 Lieu-Dit le Quarteron Landemont, 49270 Orée d'Anjou.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. CASTELLAZZI Philippe (dirigeant légal de la SASU CALDO) pour une durée de 03 ans ans.